

# COMMUNIQUÉ

# DE PRESSE



Le 26 juillet 2021

## DES RECOURS CONTRE L'ENTREPOT LOGISTIQUE TERRA 2 AUX PORTES DU TARN

Les préfets du Tarn et de la Haute-Garonne viennent d'autoriser la construction d'un entrepôt de près de 70 000 m<sup>2</sup> sur la zone d'aménagement des Portes du Tarn à SAINT-SULPICE (81) et BUZET-SUR-TARN (31). Face à la démesure de ce bâtiment de 533 mètres de long et de ses effets sur les milieux naturels et le cadre de vie des riverains, FNE Midi-Pyrénées et Saint-Sulpice-Active-et-Citoyenne déposent aujourd'hui deux recours en annulation devant le tribunal administratif de TOULOUSE. Explications.

### Une ZAC qui promeut une « écologie industrielle » mais accueille un entrepôt logistique à contre-courant des orientations nationales

La zone d'aménagement concerté des Portes du Tarn a été déclarée d'utilité publique le 13 mars 2014 au motif qu'elle s'inscrivait dans une démarche d'écologie industrielle, qui visait à faire de cette ZAC un site pilote d'un point de vue environnemental. Elle prévoyait notamment des activités industrielles reliées à la voie ferrée (ALBI-TOULOUSE) qui la traverse.

Or le projet d'entrepôt logistique porté par TERRA 2 n'est pas embranché à cette voie, conduira à l'artificialisation de 120 000 m<sup>2</sup> (bâtiment, parking et voiries) de terres naturelles et agricoles abritant de nombreuses espèces protégées (dont l'Elanion blanc devenu le symbole de la lutte contre ce grand projet inutile) et accueillera chaque jour des centaines de rotations de poids-lourds, de 5h00 du matin jusqu'à 22h00.

Ceci alors que la Ministre de la transition écologique vient d'affirmer<sup>1</sup> que « *Tout le monde se rend bien compte qu'on ne peut plus continuer à bétonner, y compris les entrepôts logistiques* ».

### Des autorisations très éloignées des exigences du Code de l'environnement

Nos organisations sont aujourd'hui contraintes de demander à la Justice de se pencher sur la légalité des autorisations délivrées à l'aménageur pour détruire les espèces protégées<sup>2</sup>, et à TERRA 2 pour construire et exploiter son entrepôt logistique<sup>3</sup> malgré

- « l'oubli » de plusieurs espèces protégées dans le dossier de demande et dans les mesures compensatoires prévues,
- la destruction de nombreuses espèces protégées non justifiée par l'implantation d'un entrepôt logistique « adapté notamment au e-commerce »<sup>4</sup>, incompatible avec l'ambition d'une exemplarité de développement industriel écoresponsable.
- la sous-estimation des effets préjudiciables liés au trafic de camions vu les 123 quais de chargement-déchargement et les amplitudes horaires autorisées (5 h 00 à 22 h 00 du lundi au samedi inclus),
- les atteintes paysagères d'un bâtiment long de 533 mètres, haut de 14 mètres et large de 125 mètres, disproportionnées et non étudiées dans le dossier soumis à enquête publique...

Pour Sylvain Plunian, membre de l'association Saint-Sulpice-Active-et-Citoyenne : « *Depuis plusieurs années, l'association suit ce dossier avec le collectif STOP TERRA 2. Nous avons mobilisé les citoyens sur plusieurs manifestations pour les sensibiliser à l'arrivée d'une telle plateforme. On ne peut plus négliger les effets du réchauffement climatique sur nos territoires. En Occitanie, le triangle Muret-Albi-Castelsarrasin, est le territoire qui subira le plus de conséquences<sup>5</sup> du réchauffement climatique notamment en raison du transport. L'ouest tarnais y est particulièrement ciblé. Développer le territoire avec des entrepôts logistiques gigantesques pour déménager le monde sans se soucier des conséquences sur la planète et nos vies de tous les jours dans les prochaines années n'est plus possible.* »

**Contact presse :** Hervé HOURCADE (juriste à FNE Midi-Pyrénées) – [herve.hourcade@fne-midipyrenees.fr](mailto:herve.hourcade@fne-midipyrenees.fr) – 07 86 52 30 92  
Sylvain PLUNIAN (membre de SSAC) – [contact@ststulpice-active-citoyenne.fr](mailto:contact@ststulpice-active-citoyenne.fr) – 06 60 46 72 32

<sup>1</sup> voir <https://twitter.com/franceinfo/status/1417370250300043264>

<sup>2</sup> Accessible ici : <http://www.tarn.gouv.fr/ap-iota-et-dep-zac-des-portes-du-tarn-communes-de-a9586.html>

<sup>3</sup> Accessible ici : <http://www.tarn.gouv.fr/ap-autorisation-terra-2-zac-des-portes-du-tarn-a9731.html>

<sup>4</sup> Accessible ici page 1 : <https://ststulpice-active-citoyenne.fr/?mdocs-file=1451>

<sup>5</sup> Accessible ici : [https://actu.fr/occitanie/toulouse\\_31555/rechauffement-climatique-va-bientot-faire-aussi-chaud-toulouse-dans-fournaise-gard\\_31292944.html](https://actu.fr/occitanie/toulouse_31555/rechauffement-climatique-va-bientot-faire-aussi-chaud-toulouse-dans-fournaise-gard_31292944.html)